



APPEL A PROPOSITIONS DE RECHERCHE DU LABEX DRIHM – 2019

OHMI Pima County

1 - CONTEXTE

L'Observatoire Hommes-Milieu International (OHMI) Pima County a été créé le 1er janvier 2014 par l'Institut Ecologie et Environnement et l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS. Comme tous les OHM (<http://www.ohm-inee.cnrs.fr/>), sa mission est d'organiser et structurer la recherche scientifique sur un lieu d'étude marqué par un fait anthropique majeur, à fort impact environnemental et socio-économique. L'OHM met en place les conditions favorables à l'émergence de projets interdisciplinaires aptes à répondre au mieux aux enjeux de la recherche concernant les interactions « société-environnement ». Il collecte et organise de l'information dans des systèmes de bases de données devant permettre leur pérennisation, leur mutualisation et leur diffusion selon les normes en vigueur (catalogage, web services, etc.).

Placé sous la responsabilité du laboratoire iGLOBES, une unité à l'étranger du CNRS basée à l'Université d'Arizona (Tucson), l'OHMI Pima County officie sur un site d'étude principal (l'emplacement prévu pour la mine de cuivre de Rosemont, située dans le sud de l'Etat), mais aussi sur d'autres sites à proximité : implantés depuis plusieurs décennies, ils incarnent plusieurs étapes du cycle de vie minier (exploitation active, pré-fermeture), et ils présentent donc des effets écologiques et sociaux déjà observables, qui serviront de points de comparaison à l'étude principale. La mission de l'observatoire consiste à étudier la problématique de la régulation environnementale qui encadre les effets de l'action humains sur les systèmes écologiques locaux, et qui est régie aux Etats-Unis, depuis les années 1970, par des lois et des normes relativement contraignantes. L'Arizona, principal Etat minier du pays et leader mondial pour la production de cuivre, tente en effet de mettre en place un projet de mine « modèle » et « durable ». L'objectif est ainsi de produire des études suivies et périodiques sur les structures et les dynamiques écologiques et socio-économiques des territoires concernés par l'ouverture de nouveaux sites d'extraction de minéraux dans le sud-ouest étasunien.

2 - OBJECTIFS DE L'OHM

- Développer un cadre d'analyse pluridisciplinaire
- Contribuer à la production de connaissances sur la thématique homme/environnement dans la zone géographique du Pima County
- Etablir des connections avec les autres OHM sur les problématiques d'exploitation minière, de populations autochtones ou de gestion de l'espace.

3 - THEMES PRIVILEGIÉS

L'OHM souhaite favoriser des propositions portant sur les thèmes suivants :

- Approches sur la question de la gestion de l'eau dans la région du Pima County en général et du site minier de Rosemont en particulier.

- historique de la gestion de l'espace et des conflits environnementaux dans l'Etat d'Arizona, en relation avec le processus d'occupation de l'Ouest américain.

- exploration du lien environnement/santé : problème de l'émergence de pathogènes et des risques épidémiologiques, effet de la frontière sur les risques épidémiques, diversité de susceptibilité des populations, transformation des comportements humains en réponse au risque épidémique, dynamiques épidémiques et changements climatiques...

- études sur des aspects précis de la relation homme environnement : dynamiques des populations végétales et animales en réponse à la perturbation des milieux, état des lieux de l'environnement en utilisant des techniques nouvelles (soundscapes), etc.

- études sur l'utilisation des normes environnementales (formelles et informelles, hard law et soft law) pour la contestation du projet minier de Rosemont.

- travail sur les aspects sociaux et anthropologiques de la relation homme/environnement dans le Pima County.

4 - FINANCEMENT DES PROPOSITIONS

Les demandes financières pourront être comprises entre 2 000 et 10 000 euros pour des projets individuels, plus pour des projets fédérateurs.

Les projets peuvent concerner soit uniquement l'OHMI Pima County, soit plusieurs OHMs ou OHMI dans le cadre du réseau des OHMs (ROHM). Dans ce dernier cas, la répartition budgétaire entre les différents OHMs devra être précisée dans le formulaire de soumission (projet ROHM).

Pour tout projet ROHM déposé, merci de bien vouloir contacter le Directeur de l'OHMI préalablement à toute saisie.

Les propositions seront examinées par le conseil de direction de l'OHMI entre au mois de mars 2019.

5 - MODALITES DE PRESENTATION DES PROJETS

La soumission des projets se fait obligatoirement en ligne après inscription sur le site à l'adresse : <http://www.driihm.fr/>

Pour le détail de la procédure de soumission, se reporter au « *paragraphe 2.2* » du texte général de l'APR ([FR](#)/[ENG](#)).

Vous pouvez joindre lors de la saisie tous les documents que vous jugerez utiles.

Vous devez en informer le Directeur de l'OHM dont les coordonnées sont reportées ci-après.

6 - CALENDRIER

Date limite de réponse à l'appel pour les projets : **1^{er} mars 2019 (minuit heure de Paris)**

Résultats des APR : **fin mars 2019**

Mise en place des financements : **début avril 2019**

CONTACTS

François-Michel LETOURNEAU, Directeur de l'OHMI Pima County

UMI 3157 - iGLOBES CNRS-University of Arizona – Mail : fmlt@fmlt.net

Franck POUPEAU, coordinateur scientifique de l'OHMI Pima County :

Cresppa-CSU 59-61 rue Pouchet, 75849 Paris Cedex 17

Mail : franck.poupeau@cnrs.fr - franck.poupeau@gmail.fr

Ruth GOSSET, Assistant de direction de l'OHMI : rgosset@email.arizona.edu